La formation dès aujourd'hui, et tout au long de la vie.



DIPLÔME Certificat de spécialisation Audit des systèmes d'information

Code: CS2100A



Niveau d'entrée : Aucun Niveau de sortie : Aucun

ECTS: 0

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du

cursus

Package: Formation pouvant se suivre en

s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les cadres conceptuels et méthodologiques de la démarche d'audit.
- · Appliquer cette démarche aux différentes composantes du système d'information.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour mener à bien les travaux requis par ce type de mission.

Compétences et débouchés

Contenu

Titre 1. Les contextes légaux et organisationnels des audits, les spécificités de l'audit d'un système d'information et les différents types d'audit des systèmes d'information

Titre 2. Memento de travail, revue de sécurité informatique en PME

- Titre 3. Revue générale informatique
- Titre 4. Les normes et les référentiels des audits des systèmes d'information
- Titre 5. Le système d'information et le contrôle interne

Titre 6. L'audit des éléments constitutifs du système d'information: une approche par les risques Titre 7. L'audit des données

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- · baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC);
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (https://www.francecompetences.fr/);
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (https://www.francecompetences.fr/);
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.

Mentions officielles

Mots-clés

Audit des systèmes d'information

Système d'information

Informations complémentaires

Type de diplôme

Certificat de spécialisation

Code NSF

314 - Comptabilite, gestion

Formacode

Audit comptabilité [32695]

Code du parcours

CS2100A

Modules d'enseignement

→ <u>Audit des systèmes d'information</u>

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez <u>contacter le Cnam</u>